

HIVERNALE DU RAID AZIMUT 29 - SAMEDI 28 FEVRIER 2009

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

DATE LIMITE D'INSCRIPTION, LE 10 FEVRIER 2009
(Limité à 60 EQUIPES sur le 40 KMS et à 50 EQUIPES sur le 20KMS)

Dossier à renvoyer par courrier à Véronique **Hetet** - 3, Pennaneach - 29400 Lampaul-Guimiliau

Dossier complet comprenant :

- 1- Formulaire d'inscription complété, daté et signé ;
- 2- Certificat médical de moins de 6 mois au moment du raid autorisant « **la pratique des raids multisports en compétition** » par équipier ou une licence sportive compétition validée médicalement (les photocopies de certificat ou de licence devront porter la mention « **certifié conforme** ») ;
- 3- Un chèque d'inscription de 40 euros (par équipe) pour le défi mixte et 50 euros (par équipe) pour le long à l'ordre de Sport Nature Landivisiau ;
- 4- Un chèque de caution de 50 euros pour la puce à l'ordre de Sport Nature Landivisiau (celui-ci vous sera rendu à l'issue du raid) ;
- 5- Une fiche de renseignements pour le speaker.

	Capitaine de l'équipe	Equipier
Nom		
Prénom		
Date de naissance (pas de mineurs)		
Sexe (H/F) (une Femme obligatoire sur le défi)		
Adresse		
Code postal		
Ville		
Téléphone		
Courriel		
Type d'équipe : M mixte F féminine H masculine		
Parcours: Raid long 40 kms Raid défi mixte 20kms		
Nom de l'équipe		
Divers		

Inscription en ligne sur le site www.sportnaturelandivisiau.com dès que les dossiers seront complets. **Dépassé le 15 Janvier 2009 aucune inscription ne sera remboursée.**

Acceptation du règlement : nous déclarons (capitaine et équipier) avoir pris connaissance du règlement du Raid Hivernale, nous nous engageons à le respecter et nous déclinons toute responsabilité de l'organisation en cas d'accident ou de vol.

Nous déclarons être couverts par une assurance personnelle de responsabilité civile.
L'organisation a souscrit une assurance responsabilité civile conformément à la législation en vigueur.

Date :---/---/2008/2009

Signature du capitaine (obligatoire)

Date :---/---/2008/2009

Signature de l'équipier (obligatoire)

HIVERNALE DU RAID AZIMUT 29- SAMEDI 28 FEVRIER 2009

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : LE **10 FEVRIER 2009**
(Limité à 60 EQUIPES sur le 40 KMS et à 50 EQUIPES sur le 20KMS)

Les fiches de renseignements seront données au speaker afin d'animer la journée pour améliorer l'information vis-à-vis du public. Si vous ne voulez pas remplir certaines cases, il n'y a pas d'obligation.

	Capitaine de l'équipe	Equipier
Nom		
Prénom		
Profession		
Rôle dans l'équipe		
Point fort de l'équipe		
Point faible de l'équipe		
Passion		
Résultats en raid ou autres		
Courriel		
Sport pratiqué		
Origine du nom de l'équipe, divers, un message à faire passer		

REGLEMENT

1-Organisation

°L'Hivernale du Raid Azimut 29 est organisé par le club Sport Nature Landivisiau.

°L'organisation est fondamentalement attachée au respect absolu des personnes, des biens et de la nature et pourra écarter sans appel tout participant bafouant ces valeurs.

°En cas de nécessité ou événement grave, des épreuves ainsi que des horaires pourront être modifiés ou supprimés par l'organisation. En cas de besoin l'organisation pourra décider d'éventuelles neutralisations, elles seront alors comptabilisées et donneront lieu à une redistribution du temps.

°L'organisation a souscrit une assurance responsabilité Civile, conformément à la législation en vigueur.

2-Parcours

°Le raid se déroule sur une journée dans le pays de Landivisiau. Deux circuits sont proposés : expert 40 kms et le défi mixte 20 kms.

°Le parcours est tracé principalement en milieu naturel et les déplacements se font à pied, en course d'orientation et en trail'orientation.

°Les équipes déchargent les organisateurs pour tout incident, accident ou vol pouvant survenir pendant la manifestation et accepte les risques propres à la pratique des épreuves du raid.

°Les équipes s'engagent à n'emprunter que les itinéraires suggérés par les informations du road book sous leur propre responsabilité et appréciation.

°Les équipes reçoivent une carte type FFCO au 1/10000 ou 1/7500 ° pour les CO dans les bois et un road book (au départ de la course) qui leur permettra de tracer leurs points sur leur carte personnelle de **LANDIVISIAU IGN 0516E au 1/25000 ième** .

°Le parcours comporte un certain nombre de points de contrôle, matérialisés par une balise ,qui doivent être impérativement pointés en équipe.

°Tout point de contrôle non pointé entraînera une pénalité de 15 mn en CO et 30 mn en trail'o.

°L'organisation se réserve le droit de disqualifier ou de pénaliser une équipe en cas de non conformité et non respect du règlement.

3-Durée de l'épreuve

°Le départ sera donné de la salle de Kervanous à Landivisiau à 15h00 pour le raid expert et à 16h30 pour le défi mixte. Les parcours seront clos à 23h00.

°Le chronométrage est géré par le système électronique sportident.

°Chaque équipe aura une puce électronique . En poinçonnant chaque boîtier électronique la puce validera leur passage et enregistrera le temps.

°Les équipes sont responsables de la bonne validation des points de contrôle (N° sur les boîtiers et bip sonore)

°L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours des équipes retardataires afin de respecter les horaires de l'épreuve et de respecter les horaires de traversées de routes annoncés en préfecture.

4-Les concurrents

°L'Hivernale du Raid Azimut 29 est ouvert à tous, hommes et femmes majeurs.

°L'inscription se fait par équipe de deux . Chaque équipe sera composée d'un capitaine, interlocuteur avec l'organisation.

°Le nombre d'équipes est limité à 110 équipes pour les deux raids confondus.

°L'inscription ne sera effective qu'à réception complète du dossier d'inscription et paiement des frais d'inscription dans la limite du nombre d'équipe prévu.

° Aucun nom d'équipe discréditant le sérieux du raid et de l'organisation ne sera validé.

° Les concurrents doivent avoir présenté un certificat médical de pratique des APS de moins de six mois ou une licence fédérale de sport en compétition ,valide, médicalement validée(ou photocopie contresignée par le concurrent).

° Tout concurrent participe sous sa propre responsabilité et doit être couvert par une assurance personnelle de responsabilité civile.

°Le jury se réserve le droit, après consultation d'un médecin, d'interdire à un concurrent de prendre le départ ou de poursuivre la compétition.

°Tout remplacement d'un concurrent au cours de l'épreuve est interdite.

° Les concurrents doivent respecter impérativement les codes de la route, les propriétés privées et la nature.

°Toute équipe doit être complète pendant le parcours et l'abandon d'un des membres entraîne l'abandon de l'équipe.

°Un équipier contraint d'abandonner doit avec l'aide de son co-équipier se rendre jusqu'au point d'organisation le plus proche (départ ou arrivée de spéciale, point d'assistance médicale) et signaler l'abandon à un membre de l'organisation.

°Tout acte de vandalisme, de dégradation ou de pollution (papiers, plastiques...) sur le parcours de l'épreuve reste sous la responsabilité du concurrent engagé.

°En cas de contestation des résultats une commission sera nommée et constituée d'un membre de l'organisation, d'une équipe tirée au sort et du responsable de la gestion électronique.

°Les concurrents ont l'obligation de porter assistance à toute personne qui se trouverait en difficulté.

5-droits à l'image/C.N.I.L

°Les concurrents acceptent sans restriction l'utilisation de toutes images et sons enregistrés pendant l'événement, sur une période indéfinie.

°Conformément à la loi informatique et liberté du 06 Janvier 1978 vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

°Pendant le raid vous serez filmé ou photographié. Les photos ou films pourront être mis sur notre site www.sportnaturelandivisiau.com.

6-acceptation du règlement

°les concurrents déclarent accepter le règlement de l'organisation dans sa totalité par le seul fait de s'inscrire et doivent avoir signé cette acceptation sur la fiche d'inscription.